

La grande bascule

COMPTE-RENDU CSE DES 19, 20 ET 21 MAI 2026

L'entreprise est en pleine mutation, en pleine ébullition, entre innovations technologiques, alertes sociales et dialogues parfois tendus. Vous pensiez que le CSE était un long fleuve tranquille, détrompez-vous !

Commission antenne et programmes : le poisson (lune) d'avril

La première commission antenne et programmes du CSE réseau, nouvelle mandature, s'est tenue le 1^{er} avril dernier.

Et heu, non ce n'est pas une blague même si certains points, il faut bien l'admettre, frise la poilade tant les réponses sont lunaires (poisson-lune d'avril) et notamment concernant la fameuse bascule Ici.

Nous vous invitons à lire le [CR de cette commission \(à lire ici\)](#) scindé en deux parties : numérique et linéaire.

Pour faire simple et synthétique, les questions les plus épineuses, façon rascasse, sont sans aucun doute : la migration de nos contenus numériques sur Ici.fr (ex Francebleu.fr), la baisse de nos audiences numériques conséquence de l'IA et pour finir, la diminution de notre offre régionale (programmes, PAE).

Bascule Ici



Nous l'avons dit dans [notre liminaire \(à lire ici\)](#), cette bascule est une bascule dans le vide tellement rien, ou si peu, n'est prêt. Aucune coordination éditoriale, aucune organisation du travail tranchée entre les contributeurs web de France Bleu et ceux de France 3, aucune réflexion sur le périmètre de chaque antenne, aucun arbitrage sur les réseaux sociaux, aucune piste sur le maillage territorial.

Ce que l'on sait ? Comme dirait l'autre (Socrate), c'est qu'on ne sait rien. Non allez, soyons justes : une chose. Nous garderions le back-office de France Bleu, Atlas, dans lequel, pour l'heure, on ne peut pas intégrer de vidéo.

Delphine Vialanet, directrice des programmes et du numérique régionaux, explique qu'Atlas sera « augmenté ». Et dire que nous pensions qu'il était déjà géant. Blague mythologique...

Delphine Vialanet qui, soit dit en passant, n'est plus en charge de l'information numérique mais uniquement des programmes : *“Par souci de rationalisation, chaque direction pilote son numérique.”* **Pour l'heure, il semblerait qu'il n'y a pas vraiment de pilote.**

Michel Dumoret, directeur de l'information régionale et nouveau “pilote” donc de l'info numérique a actionné son siège éjectable, celui des instances tout du moins. Nous ne le voyons jamais. Ni en commission antenne, ni en CSE ...

C'est Stéphanie Lafuente, rédactrice en chef auprès de la direction régionale de l'information, qui fait office de VRP. *“Il faut créer une task force, une stratégie éditoriale commune web et linéaire, remettre le numérique au coeur des conférences de rédaction, basculer de jambe”*. Ouah ça dépote, c'est sûr.

Tellement que, pour revenir à **la bascule Ici, elle ne se fera finalement ni en septembre, ni en décembre, mais en 2027.** Le temps que l'info-consultation demandée par Delphine Ernotte en CSE Central soit terminée. On respire. *“On a le temps de voir venir”*, explique le directeur du réseau régional, Christophe Poullain. **Déjà deux ans que ça stagne alors six mois de plus ... à l'aise Blaise.**

On nous parle ensuite d'ateliers pour préparer cette bascule, pour réfléchir à la nouvelle répartition du travail. Par exemple, ne plus traiter l'info à « caractère » national en région et la laisser à Franceinfo.



Ben oui, Ici c'est *“le média de proximité”*. Ha. Et, pour des faits divers d'ampleur nationale comme l'abandon des enfants (alsaciens) au Portugal ? On ne traite pas ? Pour les procès d'assises en région sur des thèmes sociétaux majeurs ? On ne traite pas non plus ? Mais non, voyons, nous serions simplement l'info du « premier temps ». Du temps simple, quoi.

Le décryptage, la réflexion, le temps long, c'est pas pour les bouseux de province. Non, nous, notre *“caractère régional”*, c'est camembert, vestiges paléolithiques (et encore, hein, pas trop importants) et Rémy Bricka.

C'est ça “ la stratégie d'entreprise”, la division géographique du travail et des esprits.

Audiences numériques

On nous a rebattu les oreilles avec ce bon vieux SEO. Il faut commencer son titre par pourquoi, il ne faut pas les géolocaliser, il faut mettre meurtre plutôt qu'assassinat, blablabla.

Des titres putaclics pour faire péter les audiences, c'est encore mieux ... et c'est presque fini.

Car avec l'arrivée de l'IA, CIAO le SEO. Ou quasi. FTV a perdu 1/3 de ses audiences numériques passant de 100 millions de visites par mois à 67.

Une chute qui s'explique en grande partie par l'optimisation des moteurs de recherche qui fonctionnent de plus en plus avec l'IA générative. Ainsi, 60% des internautes posent leur question et obtiennent leur réponse sans cliquer sur des liens. Or, nos sites fonctionnent toujours avec les recommandations de type SEO.



Avec l'arrivée imminente des IA Overviews (Google met en avant les réponses générées par l'intelligence artificielle et non plus les liens), cette tendance va s'accélérer.

Mise en place aux États-Unis depuis un an, pour certaines requêtes informatives avec des résultats IA, le trafic des sites internet chute de 18 % à 40 %. "On n'est pas en retard là- dessus", explique Delphine Vialanet, "des équipes dédiées

bossent sur ces changements de paradigmes."

Certains médias comme Le Monde ont fait le pari de s'associer avec Open AI pour augmenter leur trafic. Avec succès. Depuis la France, ChatGPT a ainsi orienté 9,9 millions de visites vers des sites d'information en 2025. Le Monde, premier média français à avoir signé un partenariat avec OpenAI en mars 2024, en a capté 2,56 millions, soit 25,9% du total, plus d'un clic sur quatre.

Nous, ben c'est 2.5%. Delphine Vialanet nous renvoie au Central et sur la stratégie numérique de France Télévisions ...

DimPol et EDR, nouvelles moutures

Pour le moment, pas de changement de grille ni de coupe franche sur les programmes. Mais la nouvelle cure d'austérité imposée à France 3 comme à tout FTV, risque de toucher en premier lieu ces derniers.

Les économies se feront là d'autant que notre budget publicité est en baisse de 20 millions d'euros cette année.

En attendant, on mutualise à tout va les JT durant les week-ends de ponts, les vacances scolaires, et de façon disparate. Certaines régions n'en font pas, d'autres en cumulent près de 80 comme AURA ou 84 pour PACA cette année.

Un média de proximité, ok, mais uniquement sur le numérique alors. Parce que côté linéaire, on s'éloigne toujours plus de nos téléspectateurs.

L'avenir de nos émissions n'est pas brillant non plus.

- **Dimanche en Politique** : Une réflexion est en cours pour alléger la formule, avec une possible mutualisation en grande région.
- **Enquêtes de Région** : Deux pistes sont évoquées, soit des enquêtes mutualisées (Enquêtes de pas région) soit la formule change pour un mag plus sociétal, moins enquête quoi (Pas enquête de région). Dans tous les cas, il faudra changer de titre.
- Petit point pour terminer sur **les matinales filmées** dont les éditeurs visuels seront remerciés fin juin. Elles se poursuivront en septembre, peut-être même plus longues mais dixit "*moins qualitatives*" puisque moins illustrées (juste du drone, cartes météo et bandes annonces).

De quoi rallumer son transistor.

Mosar et Overdrive : un décollage dans le brouillard

L'évolution de l'exploitation des régies Mosar du réseau régional France 3, avec l'introduction d'un assistant de fabrication, avait fait l'objet d'une expertise en début d'année. Et ce « changement de paradigme industriel » voulu par la direction, se précise.

Poitiers essuiera les plâtres fin juin. Reims, Nancy et Rennes suivront. Mais entre promesses et réalité, le brouillard persiste. A 6 semaines du « on-air » la direction nous assure que tout est sous contrôle, mais comme d'habitude, le diable se cache dans les détails.

Le déploiement progressif est une bonne chose, mais attention : si les retours d'expérience ne sont pas pris en compte, nous risquons de répéter les mêmes erreurs en boucle. Et le Document Unique (DUERP), toujours en retard ? La direction nous promet une actualisation *avant* la mise en œuvre. Aie... confiance !

Scénario haut ou bas ? La direction a tranché : le scénario à bi-opérateurs est écarté. Mais concrètement, comment éviter que l'outil ne dicte nos conditions de travail (standardisation, baisse de qualité, pression sur les ETP) ? La réponse : des « garde-fous », des réunions, des tests, des formations. Très bien, mais où est la garantie que ces mesures ne resteront pas lettre morte ?

La direction nous parle aussi d'émissions à blanc, d'accompagnement post-déploiement. Parfait. Mais qui va vérifier que ces engagements ne seront pas rognés par les restrictions budgétaires ? Un opérateur seul face à une machine en cas d'imprévu, c'est un risque. Alors, où sont les renforts promis ? Et la charge cognitive ? La direction évoque des entretiens individuels post-déploiement. Trop tard ! Il faut anticiper, pas constater après coup et réaliser des évaluations avant, pendant et après.

La direction promet un « dialogue social renforcé ». Super. Mais où sont les calendriers précis ? Les modalités d'association des élus ? Les réunions d'information en IP, c'est bien, mais sans transparence sur les arbitrages, cela reste du « blabla » managérial.

La direction nous assure que la qualité et créativité seront préservées. Les experts soulignaient pourtant un manque criant : « aucune mesure comparative entre la qualité actuelle et celle promise par l'outil ». Comment croire que l'automatisation ne rognera pas sur notre créativité ?

Et l'anticipation éditoriale ? La direction nous parle de « journées de prépa » pour les journalistes. Enfin ! Mais pourquoi attendre que Mosar soit déployé pour s'en souvenir ?

La Cfdt rappelle que la qualité se construit en amont, pas en mode bricolage de dernière minute.

Vendargues : quand la cantine et la menuiserie jouent avec le feu

Un incendie dans la menuiserie, une cantine sous surveillance, des rapports « confidentiels » ... La direction nous parle de « contrôles sanitaires globalement satisfaisants », mais les salariés, eux, parlent de troubles digestifs.

La sécurité à Vendargues ? Un vrai thriller à suspense. Entre les exercices incendie aux abonnés absents depuis 2019 (depuis des exercices ont été effectués) et les audits sanitaires sous scellés, on se demande si la direction n'a pas confondu transparence et opacité.

Depuis des mois, les élus du CSE alertent sur les dysfonctionnements criants du site de Vendargues... Et que répond la direction ? Des demi-mesures, des rapports inaccessibles et des promesses floues.

Sur la cantine : un audit sous silence

La direction s'appuie sur un audit réalisé par Veritas, un organisme agréé, pour nous rassurer. Pourtant, ce rapport reste confidentiel. Pourquoi ? Parce qu'il serait « incomplet » et « synthétique ». Une excuse bien commode pour éviter de partager des informations cruciales.

Du bout des lèvres, nous apprendrons tout de même que l'audit révèle des manquements : non-respect des engagements bio, erreurs sur les allergènes, reporting défaillant, mais rien sur l'hygiène... cherchez l'erreur !

Sur l'incendie : un rapport fantôme

L'expertise de l'assureur sur l'incendie de la menuiserie ? Introuvable. Motif invoqué : « L'assureur n'a pas l'obligation de le communiquer. » Pourtant, sans ce rapport, comment prévenir un nouveau sinistre ? La direction assure que la cause est identifiée (une rupture d'outil) et que des formations ont été mises en place. Mais où est la transparence ? Où est la preuve que les mesures sont suffisantes ?

Les élus auront dû attendre un an et un CSE extraordinaire pour avoir ces bribes d'infos. La santé des salariés est en jeu, et la direction tergiverse.

La direction se défend : « *Les salariés savent qu'il y a des problèmes.* » Oui, mais savent-ils « quoi » ? Savent-ils « comment » ces problèmes sont résolus ? Non. Parce que la communication reste parcellaire, tardive, et souvent incompréhensible.

Et maintenant ? La direction a-t-elle vraiment pris la mesure des risques ? Les exercices incendie, les plans de prévention, les audits... Tout cela semble traité avec une légèreté inquiétante. Les élus du CSE demandent la transmission intégrale des rapports et des engagements clairs sur la prévention et la formation.

La prévention en mode "décalage horaire"

Le DUERP (Documents Uniques d'Évaluation des Risques Professionnels), c'est l'un des trois piliers du socle de la prévention, avec le bilan social et le programme annuel de prévention (PAPRIACT). Pourtant, la direction semble considérer que ce document peut être traité comme un simple exercice annuel, alors que la loi impose une actualisation « *au moins annuelle* » et surtout, en temps réel ! Un DUERP, c'est un outil vivant, qui doit refléter les risques à l'instant T, pas ceux d'il y a neuf mois.

Un an de retard, et après ?

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à un décalage systématique : le DUERP est présenté avec un retard de neuf mois, le bilan SSCT (Santé, Sécurité et Conditions de Travail) ne couvre pas la même période, et le PAPRIACT n'est plus en phase avec rien. Résultat ? Une prévention en lambeaux, des risques mal évalués, et des salariés exposés à des dangers qui auraient pu être anticipés.

Changer d'état d'esprit, c'est urgent !

Si la direction veut vraiment jouer le jeu, qu'elle cesse de nous opposer des refus systématiques et qu'elle s'appuie sur les élus pour faire avancer les choses.

Il est temps de faire front commun pour que la prévention ne soit plus un simple mot dans un rapport, mais une réalité concrète pour tous les salariés.

Bilan social : des avancées timides

Le bilan social 2024 est sorti, et avec lui, les réponses de la direction aux préconisations du CSE. Rien de bien nouveau sous le soleil nous direz-vous ! La direction campe sur ses positions, répétant souvent mot pour mot ses arguments des années précédentes, comme si le temps s'était figé. Pourtant, les enjeux, eux, évoluent, et les conditions de travail se dégradent.

Les élus demandent toujours :

- Plus de **transparence sur les accidents du travail** et notamment sur les réserves émises pour mieux identifier les risques.
- Une **analyse fine des coûts directs et indirects de l'absentéisme** pour évaluer l'efficacité des actions de prévention
- **L'intégration au bilan social** des données concernant les **contrats précaires et les travailleurs extérieurs**

Un point positif tout de même : les effectifs régionaux de la Fabrique seront intégrés au bilan social du réseau à partir de 2026. Hip hip houra pour ces salariés souvent oubliés et invisibilisés.

Une lueur d'espoir pour le climat social : un baromètre en vue... enfin ! la direction annonce le déploiement de *KLIMAT*, un outil d'évaluation des conditions de travail. Les élus de la CSSCT demandent à y être associés. À suivre donc. **Mais attention, un baromètre ne suffira pas à masquer les carences pointées dans ce bilan : stress, gestion disciplinaire des tensions, déresponsabilisation des managers...** La politique sociale de l'entreprise a besoin d'un vrai coup de volant, pas d'un simple thermomètre.

Observatoire de l'Inclusion : mesurer le ressenti des salariés

France Télévisions se lance dans un nouveau chantier : l'Observatoire de l'Inclusion, présenté comme **un outil clé pour piloter la diversité et l'inclusion au sein du réseau régional**. Un projet ambitieux, certes, mais qui soulève autant d'espoirs que d'interrogations.

La direction met en avant des politiques exigeantes, des accords solides et même un label Alliance AFNOR. Pourtant, force est de constater que jusqu'ici, **l'impact réel de ces actions sur les salariés reste flou** même dans le réseau qui est ici présenté comme un modèle (recrutement handicap atteint, accueil des jeunes issus de la diversité, formations des CODIR...).

L'Observatoire se veut donc une réponse à ce vide statistique, avec deux questionnaires (l'un pour les RH, l'autre pour les salariés) et une analyse croisée des perceptions.

L'objectif affiché est clair : identifier les points forts, les irritants, et définir des priorités. Mais entre la collecte des données et leur traduction en actions concrètes, le chemin est long.

La CFDT rappellera que cet Observatoire ne doit pas être un simple exercice de communication, mais bien le point de départ d'un plan d'action tangible.

Paris Île-de-France : le grand déménagement

Au grand jeu des plateaux musicaux, l'antenne régionale de Paris Ile-de-France a gagné le plateau F, en partagé avec le Pôle Outre-Mer. Plateau qui s'apprête à vivre une métamorphose, et avec lui, nos habitudes de travail. Entre innovations techniques et calendrier serré, ce projet, présenté comme une avancée majeure mérite qu'on y regarde de plus près. Surtout quand le directeur de La Fabrique, Cyril Vigouroux, nous assure que tout est sous contrôle !

Un plateau modulable, mais à quel prix ? La star du show ? Une table de présentation modulable, censée s'adapter aux besoins des JT du POM et de PIDF. Un seul décor, une seule couleur de bois, et une ouverture pour un écran intégré, le tout validé après des tests grandeur nature. Mais attention, derrière cette modernité affichée, se cachent des enjeux de formation et d'adaptation pour les équipes. Les présentateurs et chroniqueurs ont pu visiter le plateau, mais reste à voir si cette modularité ne deviendra pas un casse-tête technique au quotidien.

Un calendrier chargé, des délais serrés Les formations sont prévues les 10 et 11 juin, suivies d'essais techniques les 17 et 18, puis de JT à blanc du 22 au 30 juin. Une mise à l'antenne est prévue pour la semaine 27. Autant dire que le temps presse, et que les équipes techniques et rédactionnelles devront être au taquet. Espérons que les tablettes promises aux chroniqueurs et les écrans supplémentaires ne se transformeront pas en gadgets inutiles faute de temps pour s'y adapter.

Un jalonnement minutieux... Le planning d'utilisation du plateau F est millimétré : 8 minutes entre les JT de POM et ceux de PIDF, guère plus entre les autres émissions. Impossible.

C'est pourquoi des "arbitrages" devront être faits en plus haut lieu par la direction de FTV. Quelle édition sera décalée ? Amputée ? Pidf ou les OM ?

La direction régionale elle-même ne sait pas.

On nous parle de compromis ... ça n'augure rien de bon.

Des ateliers et commissions pour encadrer le projet

Côté gouvernance, une commission de suivi a été mise en place, avec des représentants des métiers, des élus et des directions. Un bon point pour la transparence, mais gageons que cette instance ne se contente pas de valider des décisions déjà prises. Les ateliers prévus (workflow, régie, etc.) sont essentiels, mais leur efficacité dépendra de la réelle prise en compte des retours du terrain.

Une élue RP résume la situation : « *On verra bien après les JT à blanc* ». Une phrase qui en dit long sur le manque de préparation. Et quand on parle de « gabarits » pour les chroniques, on se demande si on ne sacrifie pas la créativité sur l'autel de l'efficacité.

Pour la CFDT, ce déménagement est une opportunité pour moderniser nos outils, mais il ne doit pas se faire au détriment des conditions de travail.

Tour de France 2026 : sous haute tension... et sous haute surveillance !

Chaque année c'est le même rituel : le Tour de France est un défi logistique et humain colossal qui nécessite une **demande de dérogation pour porter le temps de travail hebdomadaire à 60 heures**. Un rythme soutenu, justifié par la "très grande technicité" et les temps d'installation limités.

Seulement voilà, cette année l'Inspection du Travail a déjà tapé du poing sur la table concernant cette même demande de dérogation pour le Festival de Cannes et imposé le doublement des équipes en s'appuyant sur le caractère itératif de la démarche.

Alors la direction a-t-elle prévu un **plan B en cas de refus de l'inspection de travail ?** « **Ça va être très compliqué** de monter une deuxième équipe » nous explique-t-on. « *On fera ce qu'on pourra* » mais clairement avec un réseau d'intermittents considérablement réduit en raison du championnat du monde de foot concomitant, les problèmes de disponibilités hôtelières et de véhicules de location sans parler des contraintes budgétaires... l'opération s'avère en effet plutôt scabreuse.

France 3 Picardie en quête d'apaisement

L'expertise pour risque grave menée à Amiens révèle une **situation explosive** : absentéisme, souffrance au travail, management autoritaire. La direction promet un plan d'action, mais les élus restent sceptiques. Quand on parle de « traitement différencié » des RP, on frôle la discrimination syndicale.

Une situation qui, malgré les alertes répétées, peine à trouver des solutions durables et fait écho à ce qu'il se passe ailleurs dans le réseau.

- **Une fracture entre RCA et journalistes** : leur légitimité est remise en question, et leur management perçu comme trop directif, voire autoritaire. Le débat éditorial en conférence de rédaction est jugé insuffisant, et le calage des sujets fait polémique.
- **Des techniciens, en quête de sens** : leur travail s'est appauvri, les sorties extérieures se raréfient, et l'avenir de leurs métiers est incertain. Des moyens existent (camion satellite, régie mobile), mais les contraintes budgétaires freinent leur utilisation et le manque de dynamisme de la direction local est mis en cause.

Seule piste évoquée (mais pas de baguette magique) : favoriser le dialogue et les « controverses professionnelles ». Une démarche qui doit déboucher sur des actions concrètes.

Autant vous dire que c'est là que le bât blesse. Il appartient à la direction de se saisir de ce rapport pour engager un vrai dialogue social. **La responsabilité ultime incombe à l'employeur.**

Les représentants du personnel ne sont pas des super-héros. Ils sont aussi en souffrance, pris entre leur rôle de défenseurs des salariés et les tensions avec la direction. **La question de la discrimination syndicale, bien que non prouvée, plane.**

« Big Brother » à France Télévisions

La vidéosurveillance est-elle indispensable dans nos locaux ?

À en croire le document soumis à notre consultation, la Direction de la Sécurité et de la Sûreté (D2S) semble en tout cas bien décidée à quadriller les sites de France Télévisions d'un réseau de caméras toujours plus dense. Mais derrière les arguments rassurants de « sécurité renforcée » et de « prévention des risques », se cachent des enjeux bien plus larges : ceux de la protection des données, du respect de la vie privée et, surtout, de l'équilibre entre surveillance et confiance.

La D2S justifie ce déploiement par la nécessité de protéger les collaborateurs, les visiteurs et les infrastructures contre les intrusions, les vols ou les dégradations. Objectif affiché : dissuader, sécuriser et, le cas échéant, fournir des preuves en cas d'incident. Les caméras sont ou seront installées aux accès, dans les parkings, les halls et les zones sensibles mais pas dans les salles de repos ou les espaces de travail, précise-t-on, comme pour rassurer. Pourtant, la question reste entière : où s'arrête la sécurité et où commence la surveillance intrusive ?

Un cadre juridique strict... sur le papier

Le document insiste sur le respect scrupuleux du RGPD et des recommandations de la CNIL : information préalable des salariés, durée de conservation limitée à 30 jours, accès restreint aux images, et traçabilité des consultations. En théorie, tout est verrouillé. Mais dans les faits, qui garantit que ces règles ne seront pas contournées ? La D2S se targue d'un système sécurisé, avec des habilitations strictes et des procédures d'accès documentées et tracées. Pourtant, l'histoire nous a appris que les meilleures intentions peuvent déraiper surtout quand il s'agit de données personnelles.

La CFDT veillera à ce que la balance ne penche pas du côté d'une entreprise sous haute surveillance. Car au final, la meilleure sécurité reste celle qui s'appuie sur la confiance et non sur la méfiance généralisée.

Le BIP d'Arles joue l'arlésienne

Voilà des mois, précisément depuis novembre 2025, que le sujet de la réouverture de ce BIP occupe les élus du CSE.

La direction, après avoir rangé son projet dans un tiroir faute de budget, le ressort comme un lapin d'un chapeau. Mais cette fois, c'est un lapin "flexible", un lapin "test", un lapin qui interroge les élus, habitués aux revirements de veste. La direction s'appuie sur un avis favorable des instances de proximité et des collègues journalistes concernés. Mais attention, ne nous y trompons pas, le CSE n'est pas contre la réouverture du BIP. Nous sommes pour le maintien, voire le développement de l'activité. Mais nous ne sommes pas non plus pour un projet non cadré, avec des engagements pris à la sauvette auprès de certains salariés.

La direction nous propose une période de test de quatre mois, comme un essai gratuit de salle de sport. Sauf qu'ici, ce ne sont pas nos muscles qui sont en jeu, mais notre avenir. **Les élus proposent d'allonger cette période à six mois, le temps de mettre en place une information-consultation pour cadrer le projet.** En échange, nous nous engageons à ne pas demander d'expertise. Un marché de dupes ? Non, une proposition raisonnable pour éviter un saut dans l'inconnu.

Car les zones d'ombre sont encore nombreuses. Qui pilote quoi ? Qui remplace qui ? Comment sont gérées les vacances, les absences ? Autant de questions qui restent en suspens, comme un funambule au-dessus du vide. La direction nous parle de bilans mensuels, de pilotage éditorial partagé, de WhatsApp dédié. Mais où est la sécurité, où est la pérennité ?

La période de test couvrira l'été et la rentrée. Objectif ? Mieux couvrir le territoire, mutualiser les ressources. Noble ambition, mais à quel prix ? Celui de deux journalistes en détachement, ballottés entre deux régions, deux hiérarchies, deux organisations ?

La direction nous assure que tout est sous contrôle, que les risques sont maîtrisés. En juin, elle devra se prononcer.

Commission des marchés entre changements de cap et virages responsables

Premier arrêt, l'Italie et ses magnifiques lacs. Les élus ont soufflé un vent de nouveauté en proposant une option plus responsable : le train. Oui, vous avez bien lu, le train ! Exit les kilos de CO2, bonjour les paysages défilant sous nos yeux ébahis. Une bascule écologique qui, nous l'espérons, fera des petits.

L'Albanie, l'Islande et l'Italie : trois destinations, trois agences. La commission a tranché après une étude comparative plus serrée qu'un compartiment de train bondé mais toujours avec un souci du meilleur rapport qualité-prix.

Le bureau du CSE a demandé à la commission des marchés **d'étudier en toute transparence les devis concernant le matériel informatique des élus.** Aucune obligation légale ici, mais une volonté de basculer vers plus de clarté et d'équité.

Enfin, sachez que d'autres devis sont en cours pour avoir une offre mieux disante via une convention.

Prochain CSE Réseau les 17 et 18 juin 2026

Votre représentant syndical et vos élus Cfdt :

Nicolas Marousez, Amiens ; Séverine Dangin, Metz ; Pascal Lefebvre, Lille ; Bruno Espalieu, Lille ; Cécile Poure, Strasbourg ; Frédéric Maillard, La Fabrique Sud ; Rémi Pohier, Boulogne-sur-Mer.